



THURSDAY, FEBRUARY 26, 1789.

J E U D I, le 26 FEVRIER, 1789.

Remarks on the Character and Manners of the Dutch.

[From a summary and philosophical View of the Genius, Character, Manners Government, and Politics, of that Nation; just published.]

SOME writers have thought proper to represent the Dutch in a very unfavourable light, and to speak of them as being, with very few exceptions, a rough, unpolished, ill-bred people.

If we ascend no higher than the vulgar classes, the assertion is altogether true enough. But nothing can be more false, if we apply it to the better sort. They are, it must be confessed, less inclinable to society, and less tolerant of sudden familiarity from persons with whom they are unacquainted, than the French, for instance; who, as Erasmus in his *Diverforia* well observes, behave with people at first sight, *veluti cum olim notis & familiaribus*, as if they were old friends and acquaintance. But still they are sufficiently affable to satisfy a moderate man, who can be contented with plain good manners, and who seeks not in a vain flow of unmeaning phrases, an opportunity of making a suitable return.

The truth is, the Dutch are in general a candid, downright people. As application and industry are the only paths they seek to tread in, and the only helps they chuse to depend on, they neither study nor stand in need of much refinement in their behaviour. It is usually attended with much frankness and simplicity; an openness of thought, and freedom of speech, characterise most of them; and they seldom are conversant in fraud and deceit; for which indeed their native bluntness very happily disqualifies them.

This neglect of the arts of insinuation, or, what some have not improperly termed, artifice and flattery, has subjected them to the censure of the difficult part of mankind, who require blandishments, and a complimentary style from all they meet. But still, if deeds are preferable to discourses, there lies no just complaint against them for want of philanthropy; in the real exercise of which they are by no means deficient, as abundant proofs may be given.

That they are of a friendly disposition, and easy to live with, is evident beyond dispute, from the number of strangers who settle and prosper in Holland, without exciting any jealousy among the natives. They are, perhaps, of all mankind, the least tinctured with the vice of nationality, and deal out their good will and favour indiscriminately to all who deserve them, without much enquiries about their religion or country. In these respects the Dutch, no less to their emolument than credit, seem to be the people most practically sensible of the rectitude of that maxim, which condemns to oblivion those accidents in a man's character, which, as he cannot prevent them, he is not answerable for.

They have been accused of inhospitality, and a shyness to foreigners. But when we reflect on the frequency of these in Holland, the suspicions that wait upon the character of many, and the uncertainty which accompanies that of most, it is no more than reasonable and prudent that they should take time to scan the merits of their guests, by the only sure test, that of their conduct. This, when praise worthy, never fails to insure to them all the encouragement they have a right to expect.

It has been alledged that they are deficient in personal generosity, and very unwilling to grant pecuniary assistance. But this may be partly accounted for by the perpetual use which their incessant vigilance is pointing out for their money, and by the experience most of them have had, that few persons watchful of opportunities, need ever be driven to the necessity of applying to another's bounty. These considerations, one may presume, contribute to harden their hearts against the solicitations of those individuals whose poverty arises from self neglect, and who therefore stand little or no chance of any countenance among the Dutch. The only recommendation to their patronage, is a manifest continuuity of endeavours to thrive; in which case they will readily extend their assistance to those whose ill success has been incurred through the unavoidable mischances that will sometimes befall the most provident. Distress of such a nature is always sure of meeting with comfort and relief; and none are abandoned to their evil destiny, but such as are unfortunate through their own fault. There is no country where greater scope is given, as well by public, as by private support, and furtherance, to those talents of which the utility is clear and decisive. This may be readily evinced by attending to the methods employed in the settling and improving their plantations abroad, and in the carrying on several of their commercial undertakings at home. It may be added, that through the propriety of the measures adopted on those various occasions, all the parties concerned have usually ample reason to be satisfied.

Allowing therefore, for that modish vice among them, of complacency and exultation in their superior riches; which naturally engenders some degree of indifference and slight for such as are inferior in that particular, we are not to refuse them an acknowledgment of the many good qualities which counterbalance this defect. It is, however, but too common every where; and possibly falls under so much notice and censure here, only from the greater number of individuals in circumstances that set them above unnecessary complacency, and that are apt at the same time to infuse a confidence and overbearingness, which nothing can counteract but those principles of gentleness and moderation instilled by a liberal education—an advantage few of them possess, from the general neglect in their early days, of every thing that is not conducive to pecuniary profit.

This to the Dutch is an object of the same consequence that glory and conquest were formerly to the Romans, and for which their avidity is equally restless and impatient. That military people treated a long time arts and learning with such contempt, that *Littera in homine Romano*, a man of letters

Remarques sur le Caractère et les Mœurs des Hollandois.

[Tirées d'un sommaire examen Philosophique du Génie, Caractère, des Mœurs, du Gouvernement, et de la Politique de cette nation, que l'on vient de publier.]

QUELQUES écrivains se sont plu à représenter les Hollandois dans un jour bien désagréable, et d'en parler comme d'un peuple grossier, impoli et mal-éduqué à quelques exceptions près. Si nous ne montons pas plus haut qu'aux classes vulgaires, cette assertion est exactement vraie: Mais rien n'est plus faux si nous l'appliquons aux gens de distinction. Il faut avouer qu'ils sont moins enclins à la société, et moins portés à une familiarité soudaine avec des gens qu'ils ne connoissent pas, que les François, par exemple, qui, comme Erasme l'observe très bien dans son *Diverforia*, en agissent avec les gens à la première vue *veluti cum olim notis et familiaribus*, comme s'ils étoient amis et connoissances depuis longtems; mais ils sont assez affables pour satisfaire une personne modérée, qui se contente de bonnes manières unies, et qui ne cherche pas l'occasion de faire un retour convenable par une vaine parade de phrases qui ne signifient rien.

La vérité est, que les Hollandois sont en général candides et sincères. Comme les seuls sentiers qu'ils suivent sont l'application et l'industrie, sur lesquels seuls ils se fondent, ils n'étudient ni n'ont guères besoins de raffinement dans leur conduite, qui est ordinairement accompagnée de franchise et de simplicité. La plupart d'entre eux sont caractérisés par une ouverture de cœur et une liberté dans le discours; rarement connoissent-ils la fraude et la déception, auxquelles s'oppose heureusement leurs simplicité de manières naturelle.

Cette négligence pour les artifices d'insinuation, ou pour ce que quelques-uns ont justement appelé, l'artifice et la flatterie, les a exposé à la censure des gens difficiles à plaire, qui exigent des discours flatteurs et un style complimentaire de tous ceux avec qui ils se trouvent. Cependant si les actions sont préférables aux discours, on ne peut avec justice les accuser de manque de philanthropie, dont ils ne manquent nullement ainsi qu'on en peut donner grand nombre d'exemples.

Il est évident au-de-là de tout doute par le grand nombre d'étrangers qui s'établissent et prospèrent en Hollande, sans exciter la moindre jalousie parmi les natifs, qu'ils sont d'une amiable disposition et qu'il est aisé de vivre avec eux. C'est peut-être le peuple de la terre le moins entiché du vice de la nationalité; leur bienveillance et leurs bienfaits s'étendent indistinctement sur tous ceux qui la méritent, sans s'informer beaucoup de leur religion ni de leur pays. Les Hollandois semblent être à cet égard le peuple le plus sensible de l'équité de cette maxime, qui condamne à l'oubli les accidents auxquels est exposé le caractère d'un homme, qui ne pouvant les prévenir, n'en peut-être responsable, maxime qui ne leur est pas moins profitable qu'honorable.

On les a accusé d'inhospitalité et de trop de réserve envers les étrangers: Mais quand on réfléchit sur le grand nombre de ceux-ci qui sont en Hollande, sur les soupçons dont le caractère de plusieurs est susceptible, et sur l'incertitude où l'on est touchant celui de la plupart, on trouvera qu'il n'est que raisonnable et prudent en eux de bien prendre leur tems pour bien examiner les mérites de leurs hôtes, par leur conduite, qui en est le seul témoignage sur, et qui quand elle est louable ne manque jamais de leur assurer tout l'encouragement qu'ils ont droit d'attendre.

On a allégué qu'ils manquent de générosité personnelle, qu'ils ont de l'aversion à donner aucune assistance pécuniaire; mais on peut en partie attribuer cela à l'usage perpétuel que leur vigilance continuelle leur indique pour leur argent, et à l'expérience qu'ils ont eu que peu de gens ne seroient pas obligés d'avoir recours à la générosité des autres s'ils avoient profité des occasions de gagner. On peut présumer que ces considérations contribuent à leur endurcir le cœur contre les sollicitations dont la pauvreté provient de leur propre négligence, et qui par conséquent n'ont que peu ou point du tout à espérer d'être appuyées par les Hollandois. La seule qualité qui puisse servir de recommandation à leur protection est une continuation évidente d'efforts pour améliorer sa situation. Dans pareil cas ils assistent volontiers ceux dont le mauvais succès provient des malheurs inévitables qui peuvent quelques fois arriver aux plus prévoyans. La misère qui provient d'une semblable cause est toujours sûre de trouver de la consolation et du secours; et personne n'est abandonné à sa mauvaise destinée que ceux qui sont malheureux par leur propre faute. Il n'y a point de pays où l'on donne plus d'effort, tant par l'appui et la protection publiques que privées, aux talens d'une utilité évidente et décisive. On peut aisément prouver cette assertion par les différentes méthodes dont ils font usage pour établir et avancer leurs plantations dans les pays étrangers, et dans la conduite de leurs entreprises de commerce chez eux. On peut ajouter que la propriété des mesures adoptées dans ces diverses occasions, fait que toutes les parties intéressées ont ordinairement grande raison d'être satisfaites.

Or, en faisant allowance pour ce vice à la mode qui régné parmi eux, de se complaire et triompher dans la supériorité de leurs richesses; ce qui naturellement engendre une espèce d'indifférence et de mépris pour ceux qui leur sont inférieurs à cet égard, nous ne devons pas leur refuser l'avoué de plusieurs bonnes qualités qui contrebalancent ce défaut. Il n'est cependant que trop commun partout; et probablement ce qui le fait tant remarquer et censurer ici est le grand nombre d'individus dans des circonstances qui les mettent au-dessus d'une complaisance innécessaire, et qui sont sujettes en mêmes tems à leur donner une confiance et une affectation d'autorité, que rien ne peut contrarier que les principes de douceur et de modération qu'inf-



at Rome, as Cicero tells us, was a prodigy, and such attainments were deemed trifling, as being useless for the great and sole end of their politics. In the same manner those polite accomplishments, which, though graceful and captivating, are not the sources from which wealth is expected to flow, for that reason are held cheap, and accounted frivolous by a commercial people, wholly unacquainted with that capital object.

Such a disposition excludes not, however, the knowledge and practice of those virtues that are most essential to society. As the Romans, though rude and fierce in their primitive ages, yet were noble and generous minded in a variety of instances, (never, perhaps, more worthy of the latter epithets, than when deservng of the former) so the Dutch, in the midst of that ardour for lucre, which is their ruling passion, have shewn the most real and effectual attention in promoting whatever could contribute to the solid welfare of every part of the community.

Their beneficence and charity have been of a comprehensive and providential nature; and by obviating the introduction of want and misery into their country, have proved as superior to the humanity that relieves distress, as the science which prevents disorders is above that which cures them.

By a chain of regulations, inspecting with the minutest precision into the internal situation of the state, every component member, however obscure and seemingly insignificant, has been made equally subservient to the public, and to his own private good, by nipping the root of indolence in the bud, and compelling every one to exert himself according to his faculties.

In conformity to these maxims, their prisons, and houses of correction, and even their hospitals, are turned into seats of labour and industry: Whoever is fated to make them his place of abode, has immediate employment provided for him according to the abilities or health he is found to possess.

Hence, in every corner of the land, occupation is in honor and request, and idleness looked upon with abhorrence: The aged and infirm are not exempted from such work as nature may have left them strength to perform; it is expected and required from them; and no plea but that of utter incapacity is admitted for a dispensation.

From these causes arises a propensity to business and action that calls forth all the seeds of ingenuity and invention. No country abounds with such a number of useful contrivances for all the various purposes of civil or domestic life. Those who tax the Dutch with heaviness of genius, may soon be convinced of their mistake by attending to the multiplicity of productions of every sort, that are owing to the laborious fertility of their imaginations, and the wonderful indefatigableness of their toil.

This is a praise which even their enemies have freely and explicitly confessed. Strade, a Jesuit, and who lived at a time when religious invective was widely diffused over Europe, nevertheless, expresses the favorable opinion entertained of the Dutch at that period with peculiar politeness. "Rara hodie admirarum machinamenta, quæ Belgica non invenerit, aut non abolerit." "We admire," says he, "now-a-days, but few discoveries of art, which have not been either invented, or brought to perfection by the Dutch."

Other nations have carried their improvements to a great height since that epocha; but no country, England excepted, can vie with Holland in those respects.

To the unremitting vigilance of the Dutch government over every class of individuals, was long owing the happy and honorable exemption from that disgrace to a civilized country, the toleration of mendicants. None were suffered in Holland till very lately; and notwithstanding the relaxation of the Dutch police in this particular, they are yet so few in comparison of the numbers infecting other countries, as hardly to give sanction to any notice of them.

#### B E R L I N, November 15.

THIS morning a company of artillery set off from hence for West Prussia, and four other companies have received orders to be in readiness to march at the first notice.

The corps which have received orders to proceed towards Poland under the command of Lieutenant General Usedom, consists of nine battalions of infantry, one regiment of dragoons, and two regiments of hussars. Magazines are also formed for the use of an army of sixty thousand men.

From the LOWER RHINE, November 28. The courier, so long expected from Petersburg at Berlin, is at length arrived, and now we have every reason to expect being involved in the war even before the expiration of the year.

#### L O N D O N, December 5 to 11.

##### H O U S E O F L O R D S, December 4.

The Chancellor came to the House at four o'clock, and rising in his place on the woolsack, informed their Lordships that, in conformity to their directions, a summons had been sent to every Peer distinctly. Apologies were then admitted, for such as through illness or other unavoidable causes were absent.

The Lord President (Lord Camden) then briefly stated, that on the last meeting of the House he had moved an adjournment, under the flattering hope, that before the present period his Majesty might be sufficiently recovered to come down himself, and open the Session in a regular manner. That His Majesty having remained for near seven weeks in the same lamentable condition, the Privy Council had judged it expedient to meet and examine the Physicians attending, as to the nature of His Majesty's complaint, a copy of which examination he begged leave to submit to their Lordships. He then moved that the same be read by the Clerk, which was agreed to. When the minutes of the examination before the Privy Council had been read, Lord Camden moved that it be taken into consideration on Monday; to which day the House adjourned.

##### H O U S E O F C O M M O N S.

This day the House met pursuant to their adjournment from the twentieth of last month. Public anxiety had been wound up to such a degree, that the avenues to the House were crowded at a very early hour.—It was with extreme difficulty that the constables could keep open a free passage for the members, who, as well on account of the call of the hour, that stood as the only order of the day, as of the important business, which it was imagined would have been taken into consideration immediately after it, attended in greater numbers than perhaps ever were seen at one time in St. Stephen's Chapel, there being 470 members present.

According to the rules of the House, no stranger can be admitted into the gallery on a day when the members are to be called over, until the order for the call has been fulfilled or adjourned. This circumstance prevented our admission, and deprived us of the means of gratifying the eager curiosity of our readers by a full and accurate account of what passed in the House on this great occasion. We were therefore under the necessity of applying to some members for information, who were so obliging as to furnish us with the following particulars:

About four o'clock the Speaker having taken the chair, The Chancellor of the Exchequer presented to the House a report of the examination of the King's physicians taken yesterday upon oath, by his Privy Council, relative to the state of his Majesty's health.

This report was, by order, immediately read at the table by the Clerk, and was in substance as follows:

Dr. Warren's opinion, as deduced from the questions put to him by the Privy Council, was, that his Majesty was at present incapable of attending to public business; that there was great probability that his Majesty would in time be able to resume his share in the government of the country; but that he could not say when such an event was to be expected. His opinion was founded on personal experience, and consultation with other physicians.

Sir George Baker, Sir Lucas Pepys, and Dr. Reynolds, were severally of the same opinion. Dr. Addington was still more sanguine in his hopes of his Majesty's recovery, as he had seldom or never known cases attended by such symptoms as he had discovered in his Majesty, fail of a happy termination.

The Chancellor of the Exchequer then moved, that the said report be taken into consideration on Monday next. At the same time he gave notice, that on that day he would move that a committee should be appointed to search for precedents in any degree applicable to the present melancholy state of public affairs and report them to the House.

The awful magnitude, he said, of the present crisis, called for the most serious deliberation, and the House could not, in his opinion, proceed with too much solemnity, or be too cautious in its determination, in a business of such a moment as was that which must shortly be brought before them.

The question was then put on the motion, and it was agreed *nem. con.* that the report should be taken into consideration on Monday next.

The Chancellor of the Exchequer next moved, that the order of the day for calling over the House on this day should be discharged, and a new order made for calling it over on Thursday next. (This motion passed without any opposition.)

He then moved that the House would, at its rising, adjourn to Monday next.

Mr. Viner took this opportunity to make a short remark upon the report that had been delivered in by Mr. Pitt. He sincerely lamented the melancholy occasion, that had made it necessary; and he believed every man in the country was truly concerned at the cause of it. Having premised this observation, he said that a report taken by the Privy Council was undoubtedly entitled to great weight; but he doubted whether it suited the dignity of Parliament that such a report should be made the ground-work of a parliamentary proceeding. He questioned whether that House could, or ought to take the report of the Council as the guide of its conduct; he was rather inclined to think that it ought to order the attendance of his Majesty's

pire une éducation libérale—avantage que peu d'entre eux possèdent, à cause de la négligence générale que l'on a dans leur jeunesse pour tout objet qui ne sert pas à acquérir des richesses.

C'est là cependant pour les Hollandais un objet de la même conséquence, que la gloire et les conquêtes étoient autrefois aux Romains, et pour lequel leur avidité est également inquiète et impatiente. Ce peuple guerrier regarda longtemps les sciences et les arts avec un tel mépris que *Litteræ in homine Romano*, un homme de lettres à Rome, comme nous dit Cicéron, étoit un prodige, et que de semblables acquisitions étoient regardées comme triviales, étant inutiles au grand et unique but de leur politique. De la même manière, les qualités qui quoique agréables et attrayantes, ne sont point la source d'où l'on doit attendre que découleront les richesses, sont pour cette raison peu estimées, et considérées comme frivoles par ce peuple commerçant, uniquement occupé de cet objet capital.

Cette disposition n'exclut cependant pas la connoissance et la pratique des vertus qui sont les plus essentielles à la société. De même que les Romains, quoique grossiers et féroces dans leurs premiers siècles, étoient néanmoins nobles et généreux en plusieurs instances (peut-être n'ont-ils jamais été plus dignes de ces derniers épithètes que dans le tems qu'ils ont mérité les premiers) ainsi les Hollandais, au milieu de leur ardeur pour le lucre, qui est leur passion dominante, ont montré l'attention la plus réelle et la plus effective à promouvoir tout ce qui pouvoit contribuer au bien-être de toutes les parties de la société.

Leur bienfaisance et leur charité ont été d'une nature compréhensive et prévoyante; et en obviant à l'introduction de la pauvreté et de la misère dans leur pays, leur humanité s'est montrée autant supérieure à celle qui secourt les malheureux, que la science qui prévient les maladies est au-dessus de celle qui les guérit.

Par une chaîne de réglemens, et en inspectant la situation de l'état avec la plus minutieuse précision, chaque individu qui fait partie de la nation, quelque obscure qu'il soit et de quelque petite conséquence qu'il paroisse, a été rendu utile au public et l'instrument de son propre bien-être, en pinçant la racine de l'indolence dans le bourgeois, et en obligeant tout le monde de s'évertuer suivant ses facultés.

Conformément à ces maximes, leurs prisons, leurs maisons de correction, et même leurs hôpitaux, sont devenus des ateliers où s'exerce le travail et l'industrie. On pouvoit d'abord à l'emploi de quiconque est destiné à séjourner dans aucun de ces lieux, suivant la capacité ou l'état de santé dans lequel on le trouve.

De là vient que dans toutes les parties du pays, le travail est en honneur et recherché; et que l'oisiveté est regardée avec horreur. Les vieillards et les infirmes même ne sont pas exempts de tel travail que la nature peut leur avoir laissé la force de faire; on l'attend et on le requiert d'eux; de sorte qu'il n'y a aucune excuse à cet égard qu'une incapacité absolue.

De ces causes provient un penchant pour les affaires et l'occupation qui produit toutes les semences du génie et de l'invention. Il n'y a point de pays qui abonde d'un aussi grand nombre d'inventions utiles à tous les usages de la vie domestique ou civile. Ceux qui taxent les Hollandais de génies lourds, peuvent être bientôt convaincus de leur erreur en considérant la multitude de productions de toutes sortes que l'on doit à la fertilité laborieuse de leur imagination, et à la prodigieuse infatigabilité avec laquelle ils s'appliquent au travail.

Ceci est un éloge que leurs ennemis même ont librement et explicitement confessé qu'ils méritent. Le Jésuite Strade, qui vivoit dans un siècle où l'animosité religieuse et le fanatisme dans une grande partie de l'Europe, exprime néanmoins l'opinion favorable qu'il a des Hollandais à cette période, avec une clarté particulière. *Rara hodie admirarum machinamenta quæ Belgica non invenerit aut non abolerit.* Il y a aujourd'hui peu de découvertes d'art, qui n'aient été ou inventées, ou perfectionnées par les Hollandais.

D'autres nations ont porté leurs progrès à un très haut point depuis cet époque; mais nul pays, à l'exception de l'Angleterre, ne peut se mesurer avec la Hollande à cet égard.

L'heureuse et honorable exemption de cet opprobre des pays civilisés, la tolérance des mandians, a été due longtemps à la vigilance infatigable du Gouvernement Hollandois sur toutes les classes du peuple. On n'en a point souffert en Hollande que depuis peu d'années; et non-obstant le relâchement de la police Hollandoise à cet égard, les mandians sont encore en si petit nombre en comparaison de celui qui infestent les autres pays, qu'à peine ils donnent lieu d'y faire aucune attention.

#### B E R L I N, 15 Novembre.

UNE compagnie d'artillerie est partie ce matin d'ici pour la Prusse Occidentale, et quatre autres compagnies on ordre de se tenir prêtes à marcher au premier avis.

Les troupes qui ont reçu ordre de marcher vers la Pologne sous le commandement du Lieut. Général Usedom, consistent en neuf bataillons d'infanterie, un régiment de dragons et deux de hussars. On a aussi formé des magasins pour une armée de soixante mille hommes.

DU BAS RHIN, 28 Novembre. Le Courier si long tems attendu de Petersburg à Berlin, est enfin arrivé, et nous avons actuellement toutes raisons de nous attendre à être envelopés dans la guerre, avant même la fin de l'année.

#### L O N D R E S, du 5 au 11 Décembre.

##### C H A M B R E D E S P A I R S.

Le Chancelier vint à la Chambre à quatre heures, et se levant à sa place sur le sac de laine, informa leurs Seigneuries que conformément à leurs directions, une sommation avoit été envoyée à chaque Pair distinctement. On admit alors les excuses de ceux qui par maladie ou autres causes inévitables, étoient absens.

Le Lord Président (Lord Camden) exposa alors succinctement, qu'à la dernière assemblée de la Chambre, il avoit fait motion pour un ajournement, dans l'espoir flatteur qu'avant la présente période le Roi seroit suffisamment rétabli pour venir en personne ouvrir la session d'une manière régulière. Que néanmoins sa Majesté ayant été près de sept semaines dans la même déplorable situation, le Conseil privé avoit jugé à propos de s'assembler, et examiner les médecins qui le soignent, sur la nature de la maladie dont se plaignoit sa Majesté; qu'il avoit demandé que copie de cet examen fut remise à leurs Seigneuries. Il agita ensuite que cette copie fut lue par le clerc, à quoi l'on consentit. Lorsque les minutes de l'examen fait devant le Conseil privé eurent été lues, le Lord Camden agita qu'il fut pris en considération Lundi, auquel jour la Chambre s'ajourna.

##### C H A M B R E D E S C O M M U N E S.

Aujourd'hui la Chambre s'est assemblée conformément à son ajournement du 20 du mois dernier. L'inquiétude du public avoit été excitée à tel point, que les avenues de la Chambre furent de bonne heure remplies d'une foule de monde.—Ce fut avec beaucoup de difficulté que les Connetables purent tenir le passage libre pour les membres, qu'à cause de l'appel qui étoit comme le seul ordre du jour, et de l'importante affaire que l'on pensoit devoir être prise en considération immédiatement après, s'y trouverent en plus grand nombre que l'on n'ait peut-être jamais vu à la fois dans la chapelle de St. Etienne, car il y avoit 470 membres présens.

Suivant les règles de la Chambre, nul étranger ne peut être admis dans la galerie le jour que les membres doivent être appelés, que l'ordre pour l'appel n'ait auparavant été exécuté ou ajourné. Cette circonstance empêcha que nous fussions admis, et nous priva des moyens de satisfaire l'ardente curiosité de nos lecteurs par un ample et exact récit de ce qui se passa dans la Chambre en cette grande occasion. C'est pourquoi nous fumes dans la nécessité de nous adresser à quelques-uns des membres pour en être informés, lesquels furent assez obligeans pour nous fournir les particularités suivantes:

Vers quatre heures l'Orateur ayant pris le siège, Le Chancelier de l'Echiquier présenta à la Chambre un rapport de l'examen des médecins du Roi pris hier sous serment par son Conseil privé, relativement à l'état de la santé de sa Majesté.

Ce rapport fut par ordre immédiatement lu à la table par le Clerc; il étoit en substance comme suit:

Que l'opinion du Docteur Warren, suivant qu'elle est déduite des questions que lui a fait le Conseil Privé, étoit, que le Roi étoit maintenant incapable d'assister aux affaires publiques; qu'il y avoit beaucoup de probabilité que sa Majesté seroit avec le tems en état de reprendre sa part dans le gouvernement du Royaume; mais qu'il ne pouvoit pas dire quand on devoit attendre cet événement. Que son opinion étoit fondée sur son expérience personnelle et sa consultation avec d'autres médecins.

Sir George Baker, Sir Lucas Pepys, et le Docteur Reynolds, furent de la même opinion. Le Docteur Addington avoit encore de plus grandes espérances du rétablissement de sa Majesté, ayant rarement ou jamais vu de cas accompagnés de symptômes tels que ceux qu'il avoit observés dans la maladie de sa Majesté, manquer de terminer heureusement.

Le Chancelier de l'Echiquier agita alors que le dit rapport fut pris en considération Lundi prochain. Il avertit en même tems que ce jour là il agiteroit qu'un comité fut appointé pour chercher des exemples, qui pussent en aucun degré être applicables au triste état présent des affaires publiques, et d'en faire rapport à la Chambre.

Il dit que la grandeur épouvantable de la présente crise exigeoit les plus sérieuses délibérations, et que suivant lui la Chambre ne pouvoit pas procéder avec trop de solennité, ni être trop précipitée en se déterminant dans une affaire de l'importance de celle qui doit bientôt être mise devant-elle.

La question fut ensuite proposée sur la motion, et il fut unanimement convenu que le rapport seroit pris en considération Lundi prochain.

Le Chancelier de l'Echiquier agita ensuite que l'ordre du jour pour appeler la Chambre ce jour fut exécuté, et un nouvel ordre fait pour en faire l'appel Jeudi prochain. Cette motion passa sans opposition.

Il agita ensuite que la Chambre fut, lorsqu'elle se sépareroit, adjournée à Lundi prochain.



physicians, and hear them examined at the bar, before any final measure should be proposed or adopted. This, however, he said, he threw out only as his private opinion; the House would judge for itself.

The Chancellor of the Exchequer said, that nothing could be farther from his intention, than to preclude any measure, which this House might, in its wisdom, think it necessary to adopt, for the purpose of procuring the most ample information: He was of opinion, however, that when gentlemen would consider the delicacy of the subject, and the dignity of the great personage to whose state of health the report referred, they would think with him that the mode pursued by the Privy Council was, precisely that, which ought to have been adopted, and which Parliament might, without suffering the least infringement of its dignity, pursue. Gentlemen would also observe, that the examination of the physicians, by the Privy Council, had been taken upon oath, which could not be the case if they were to be examined at the bar of the House, as the House of Commons had no power to administer an oath to a witness.

Mr. Fox expressed his entire acquiescence in, and approbation of, in the step that had been taken in the melancholy business; he, however, had his doubts, as well as the Hon. Member who spoke last but one, whether gentlemen ought in duty to rest satisfied without the personal examination of those physicians, on whose testimony they were to found consequences of the utmost importance. They would, no doubt all feel it necessary to act with every possible delicacy in the course of their proceedings; but at the same time, if delicacy and their duty should happen to clash, the one ought not to be sacrificed to the other.

The question was at last put, and carried *nem. con.* After the motion had been thus disposed of, The Speaker expressed his doubts, whether, during the inefficiency of one branch of the Legislature, he was competent to issue writs for filling up the vacancies that should happen in the representation of the people in that House.

It was the present vacancy in the Borough of Colchester occasioned by the death of Sir Edmund Affleck, that first suggested to him the grounds of those doubts.

Mr. Pitt was decided in opinion, that though no act could take place which required the joint concurrence of the different branches of the legislature, yet each of them in its separate capacity was fully competent to the exercise of those powers which concerned its own orders and jurisdiction.

A motion was at last made, that this House do now adjourn; it passed without opposition, and put an end to the conversation.

Dec. 8. The following is the official report of the King's health received yesterday by the Lord in Waiting at St. James's.

Kew-House, Sunday morning 10th Dec. 7.

"His Majesty was more unquiet than usual in the evening of yesterday. His Majesty slept four hours in the night but is not better this morning."

Signed by R. WARREN, L. PEYS.

Dec. 9. Yesterday Lord Boston attended as Lord of the Bed Chamber in Waiting at St. James's. The letter of the Physicians was received about noon and was as follows:

Kew-Palace, December 8.

"His Majesty had some hours of quiet sleep; and is this morning more composed than yesterday."

G. BAKER,

To the Lord of His Majesty's Bed-chamber in Waiting at St. James's. Signed by T. GIBSON.

Dec. 10. Yesterday at twelve o'clock, one of the Messengers arrived at St. James's, with the Physicians' letter to the Lord in waiting.

Kew-House, December 9.

"His Majesty has had more than seven hours of undisturbed sleep last night, and is quiet this morning."

G. BAKER,

To the Lord in Waiting at St. James's. Signed by J. R. REYNOLDS.

The divisions among the three different ranks of people in France, are growing every day more alarming and violent, and we hear will shortly amount to a civil commotion. We shall at the first leisure opportunity resume the discourse on the present situation of France.

The Danish forces have totally abandoned Sweden. But some difference has occurred between the Prince of Hesse and the King of Sweden, from the former's having insisted that the sum of 100,000 dollars should be paid the King of Denmark, as a contribution, in the space of four months.

As a security for the payment of this fine, the Prince took with him from Uadewalla, three of the principal merchants as hostages. But it is doubted, whether the money will ever be paid. This contribution, as well as some others which the Prince of Hesse endeavoured to exact on the Swedish territories, had nearly rekindled the flames of war.

The King of Sweden opposed this conduct in the warmest manner, and sent an officer to the Danish camp, with the following formal declaration:

"That if the Prince of Hesse persisted in his design to levy contributions in his States; he should immediately dissolve the Armistice agreed on; nor should he abandon his subjects to such oppressions without affording them his assistance."

To this declaration, the Prince of Hesse replied—"that he should refer those differences to be settled by the Mediating powers."

The King of Sweden acquiesced to this proposition, and thus the matter stands for the present.

#### NEW ARRANGEMENTS IN THE FRENCH MINISTRY.

M. de Brienne has at length resigned the war department in France. M. de Puységur is his successor. He comes into the cabinet aided by the powerful interest of the House of Condé.

The Comte de St. Priest, late Ambassador at the Hague, is to be the new Secretary of State in France, for Foreign affairs.—M. de Montmorin, who now holds that situation, is going to Constantinople. It is said for the purpose of negotiating peace between the Emperor and the Turks. It is certain the former is most heartily sick of the war.

On the other hand, M. de Choiseul is already on the route to Vienna, charged, as it is reported, on a similar commission.

Dec. 10. As a proof the Empress of Russia has not agreed to any terms of Peace with Sweden—two frigates of the latter power, the Bellona and Venus of 40 guns, are hourly expected here, to convey the Swedish ships from England to Stockholm; but they must keep a sharp look out for the three Russian men of war which arrived at Elsinour the 20th of November, and whose destination was not public.

The two store ships taken up by Government, are ordered to be compleatly fitted up by February, about which time the convicts at Woolwich, which are very numerous, will be embarked for Canada and Nova-Scotia. The number to go out will be 400. Many are petitioning for that voyage instead of Botany Bay, and behave better on that account.

Dec. 11. Yesterday's Dutch mail brought little or nothing new. The Austrians are gone into winter-quarters, both in the Eannat, and at Semlin. The Emperor, always remarkable in all what he doth, has thought proper to write to his armies. He greatly praises the behaviour of the cavalry, during the last campaign; but he faith the infantry might have done better; for he reproaches it with not having, on many occasions, acted with that celerity and impetuosity, so necessary to withstand the fury of the Ottomans; and lastly, he complains of the jealousy that prevailed among some of the commanding officers, which was the cause of many miscarriages, and things not having in general taken that turn, which might have been reasonably expected.

Extract of a letter from Petersburg, November 4.

"We have received no news of late from the siege of Oczakow. Our fleet in the Baltick continue to harass the Swedish fleet, which remains in the same situation, and totally cut off from all supplies."

According to our latest advices, the Swedish fleet, after various manœuvres, had found means to escape from the Russian squadron, which had been stationed to watch their motions; but, if we believe the same accounts, the Swedes have been entirely frozen up in the port of Helsingfors. They must consequently pass the winter there; and it is well known that they are already in extreme want of provisions.

The Court Gazette of Petersburg has announced the death of Admiral Greig, commander in chief of the Russian fleet. He died on board his ship the Rotislav, in the port of Revel, on the 26th ult.

Immediately after Admiral Greig's death, the Russian fleet returned to Cronstadt for the winter; and the Swedish fleet, which has been so long blocked up at Sweabourgh, came out and sailed for Stockholm.

The Empress of Russia has presented Admiral Greig's widow with a purse of 50,000 rubles of gold, as a mark of her Majesty's high esteem for the Admiral's merit.

YOUNG HABITANT will excuse us, the subject having been amply discussed by former HABITANT.



To be LET from the first of May next, THE House opposite the Lower-town Church, belonging to the late Mr. Charles Daly, and lately occupied by Mr. Thomas Ferguson as a Coffee-house. For further particulars apply to QUEBEC, 20th Feb. 1789. MELVIN & BURNS.

Mr. Viner prit cette occasion pour faire une courte remarque sur le rapport que Mr. Pitt avoit livré. Il dit qu'il déplorait sincèrement la triste occasion qui l'avoit rendu nécessaire, et qu'il croyoit que tout le monde dans le pais étoit vraiment affligé de la cause de cette remarque. Ayant passé légèrement sur cette observation, il dit qu'un rapport pris par le Conseil privé méritoit indubitablement d'avoir grand poids, mais qu'il doutoit qu'il convînt à la dignité du parlement de prendre un tel rapport pour le fondement d'un procédé parlementaire: Qu'il doutoit que la Chambre pût ou dût prendre le rapport du Conseil pour le guide de sa conduite; qu'il étoit plutôt enclin à croire qu'elle devoit ordonner que les médecins du Roi parussent devant elle, et qu'elle entendit leur examen à la barre avant qu'aucune mesure finale fut proposée ou adoptée. Il dit que cependant il ne proposoit ceci que comme son opinion particulière; que la Chambre en jugeroit par elle-même.

Le Chancelier de l'Echiquier dit, qu'en rien n'étoit plus éloigné de son intention que d'exclure aucune mesure que la Chambre pourroit, dans sa sagesse, juger nécessaire d'adopter, à l'effet de se procurer une ample information. Qu'il étoit d'opinion cependant que lorsque les membres de la Chambre considéreroient la délicatesse du sujet, et la dignité du grand personnage à l'égard de l'état duquel le rapport étoit relatif, ils penseroient comme lui que le moyen dont s'est servi le Conseil privé étoit précisément celui qui auroit dû être adopté; et celui que le Parlement pouvoit poursuivre sans la moindre dérogation à sa dignité; que Messieurs de la Chambre observeroient aussi, que l'examen des médecins par le Conseil privé avoit été pris sous serment, ce qui n'eût pu être s'ils eussent été examinés par la Chambre, attendu que la Chambre des Communes n'avoit pas le pouvoir d'administrer un serment à un témoin.

Mr. Fox témoigna qu'il acquiesçoit entièrement aux démarches que l'on avoit fait dans cette triste affaire, et les approuvoit de même. Que néanmoins il doutoit, ainsi que l'honorable Membre qui avoit parlé l'avant-dernier, qu'on dût, suivant son devoir être satisfait sans avoir examiné personnellement les médecins, sur le témoignage de quels on devoit fonder des conséquences de la dernière importance. Que tous les membres sentiroient sans doute la nécessité d'agir avec toute la délicatesse possible dans le cours de leurs procédés; mais en même tems que si leur délicatesse et leur devoir venoient à s'entrechoquer, l'un ne devoit pas être sacrifié à l'autre.

La question fut alors proposée et passa unanimement. Après que la motion eut ainsi été décidée, l'orateur témoigna douter qu'il eût la compétence, d'émaner, tandis qu'une branche de la Législature étoit inefficace, des *Writs* ou mandemens pour remplir la représentation du peuple dans cette chambre.

Que c'étoit la vacance dans le bourg de Colchester, occasionnée par la mort de Sir Edmund Affleck, qui lui avoit d'abord suggéré les principes de ces doutes.

Mr. Pitt fut d'opinion décidée, que quoique nul acte, requérant la concurence unanime des différentes branches de la Législature ne pouvoit avoir lieu, que cependant chaque branche dans sa capacité particulière étoit entièrement compétente pour exercer les pouvoirs qui concernoient ses propres ordres et sa juridiction.

Il fut enfin fait une motion tendante à ce que cette chambre fut maintenant ajournée; elle passa sans opposition, ce qui mit fin à la conversation.

Le 8 Decembre. Ce qui suit est copie du rapport officiel de l'état de la santé du Roi, envoyé par ses médecins au Lord Chambellan à St. James.

De Kew-House, 10h. m. 7 Dec.

"Le Roi a été moins tranquille qu'à l'ordinaire hier au soir. Il a dormi quatre heures par intervalles durant la nuit, mais il n'est pas mieux ce matin."

Signé par R. WARREN, L. PEYS.

Le 9 Decembre. Hier Lord Boston fit fonction de Lord Chambellan à St. James. La lettre des Medecins fut reçue vers midi, et étoit conçue en ces termes:

Du PALAIS de Kew, le 8 Decembre.

"Sa Majesté a eu quelques heures de bon sommeil, et ce matin est plus tranquille qu'il ne l'étoit hier."

Signé par G. BAKER, T. GIBSON.

Au Lord Chambellan du Roi, faisant fonction à St. James.

Le 10 Decembre. Hier à Midi un des Messagers arriva à St. James avec la lettre des Medecins adressée au Lord Chambellan à St. James.

De Kew-House, le 9 Decembre.

"Sa Majesté a eu plus de sept heures de sommeil non interrompue la dernière nuit, et est tranquille ce matin."

Signé par G. BAKER, J. R. REYNOLDS.

Au Lord Chambellan à St. James.

Les divisions entre les trois différentes classes du peuple en France deviennent de jour en jour plus alarmantes et violentes; de sorte que nous craignons qu'elles ne dégénèrent bientôt en une commotion civile. Nous reprendrons à la première occasion le discours sur l'état présent de la France.

Les troupes Danoises ont entièrement abandonné la Suède. Mais il est arrivé quelque différend entre le Prince de Hesse et le Roi de Suède, à cause de ce que le premier a insisté que l'on payât la somme de cent mille piastres au Roi de Danemarck, comme une contribution, dans l'espace de quatre mois.

Pour furer du paiement de cette amende, le Prince a mené avec lui d'Uadewalla, trois des principaux négocians, comme hostages; mais on doute beaucoup que cet argent soit jamais payé.

Cette contribution, ainsi que quelques autres que le Prince de Hesse a tâché de lever sur les territoires Suédois, avoit presque rallumé le feu de la guerre.

Le Roi de Suède s'est opposé à cette conduite de la manière la plus vive, et a envoyé un officier au camp Danois avec la déclaration formelle suivante:

"Que si le Prince de Hesse persistoit dans son dessein de lever des contributions dans ses états, il révoqueroit aussitôt la trêve convenu; qu'il n'abandonneroit pas ses sujets à de telles oppressions sans leur donner assistance."

A cette déclaration le Prince de Hesse répliqua—"qu'il résisteroit ces différends pour être arrangés par les puissances médiatrices."

Le Roi de Suède acquiesça à cette proposition, et ainsi l'affaire est terminée pour le présent.

#### NOUVEAUX ARRANGEMENTS DANS LE MINISTÈRE DE FRANCE.

Mr. De Brienne a enfin résigné le département de la guerre de France, Mr. de Puységur est son successeur. Il entre dans le Cabinet aidé de l'intérêt puissant de la maison de Condé.

Le Comte de St. Priest, ci-devant Ambassadeur à la Haie, doit être le nouveau Secrétaire d'état en France pour les affaires étrangères.

Mr. de Montmorin, qui maintenant remplit cette charge, s'en va à Constantinople, pour, dit-on, négocier la paix entre l'Empereur et les Turcs. Il est certain que le premier est très las de la guerre.

D'autre côté Mr. de Choiseul est déjà en route pour Vienne, chargé, à ce que l'on dit, d'une semblable commission.

Pour preuve que l'Impératrice de Russie n'a point consenti à aucun traité de paix avec la Suède, deux frégates de cette dernière puissance de 40 canons chaque sont à toute heure attendues ici, pour convoyer les vaisseaux Suédois d'Angleterre à Stockholm; mais il faut qu'elle veille bien soigneusement les trois navires de guerre Russiens qui arriveront à Elsinour le 20 de Novembre, et dont la destination n'étoit pas publiquement connue.

Les deux transports engagés par le Gouvernement ont ordre d'être completement équipés en Février, vers lequel tems les convaincues à Woolwich, qui sont en grand nombre, seront embarquées pour Canada et la Nouvelle Ecosse. Il y en a 400 qui doivent partir. Plusieurs demandent instamment d'aller dans ces colonies plutôt que dans la Baie de Botany, et se comportent mieux à cet effet.

Le 11 Decembre. La malice de Hollande d'hier n'a apporté rien ou peu de choses de nouveau. Les Autrichiens sont allés en quartier d'hiver, dans le Bannat et à Semlin. L'Empereur, toujours remarquable dans tout ce qu'il fait, a jugé à-propos d'écrire à ses armées. Il donne beaucoup d'éloges à la conduite de la Cavalerie durant la dernière campagne; mais il dit, que l'infanterie pourroit avoir fait mieux; car il lui reproche de n'avoir pas en plusieurs occasions agi avec cette célérité et impétuosité si nécessaires pour résister à la furie des Ottomans. Enfin il se plaint de la jalousie qui regnoit parmi quelques-uns des officiers commandans, qui a été cause que plusieurs entreprises ont manqué, et que les choses en général n'ont point pris cette tournure qu'on pouvoit raisonnablement espérer.

La Gazette de la Cour de Petersburg a annoncé la mort de l'Amiral Greig, commandant en chef de la flotte Rusienne. Il mourut à bord de son vaisseau nommé le Rotislav dans le port de Revel, le 26 du passé.

Dès que cet Amiral fut mort, la flotte Rusienne retourna à Cronstadt pour hiverner; et la flotte Suédoise qui avoit été si longtems bloquée à Sweabourgh, en sortit et fit voile pour Stockholm.

#### A U P U B L I C,

A U MOULIN à VENT de Mr. GRANT à St. Roc près Québec. Il y a de bon Bled de Semence à vendre. La quantité n'est pas considérable.

#### A L O U E R du premier M A I prochain.

A MAISON vis à vis l'Eglise de la Basse-ville, appartenant à défunt Mr. Charles Daly, et ci-devant occupée par Mr. Thomas Ferguson comme Café. Pour plus ample information il faut s'adresser à MELVIN & BURNS. Québec, 20 Février, 1789.



**DISTRICT of MONTREAL.** WHEREAS the sale of a lot or piece of land situate at Repentigny, in the district aforesaid, containing three arpents in front by twenty arpents in depth; and at the end thereof two arpents in front and running back to the River of Assomption, the first lot of three arpents in front being bounded on one side by François Langlois dit Lachapelle, on the other side by Joseph Morisseau, in the front by the River St. Lawrence and behind by François Gauthier; and the other lot of two arpents in front being bounded on one side by Joseph Picard, on the other side by Lavallée, in the front by Jean Baptiste Riche and behind by the River of Assomption, with a stone house, a barn and other buildings thereon erected, seized and taken in execution as belonging to Marie Angélique Richaume, widow of the late Jean Baptiste Normand, deceased, and Michel Normand, heir of the said deceased, by virtue of a Writ of execution issued out of his Majesty's Court of Common Pleas for the district aforesaid, at the suit of John Blackwood, as representing the partnership of Grant and Blackwood, and advertised for sale on the seventeenth day of August last, was put off on account of an opposition being made thereto by the said widow Normand, hath with-drawn her said opposition and consented, that the said premises will be peremptorily sold and adjudged to the highest bidder, at the church door of the parish of Repentigny aforesaid, on Sunday the fifteenth day of March next, immediately after divine service in the forenoon; at which time and place the conditions of sale will be made known.

EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

All and every person having prior claims to the above said lands and tenements, by mortgage or other right or incumbrance, are hereby required to give notice thereof in writing, to the said Sheriff at his office at Montreal, before the day of sale. — MONTREAL, 19th February, 1789.

**DISTRICT OF MONTREAL.**

**NOTICE** is hereby given, that a Session of the Court of King's Bench for the said District, will be held at the Court-house in the Town of Montreal, on Monday the second day of March next, at the hour of eleven in the forenoon, and I do hereby notify and warn all Magistrates, Justices of the Peace, Peace Officers, Constables, Bailiffs and other Ministers of Justice of the said District, as well as all Prosecutors and Witnesses, who it may be to attend the said Court, to be then there in their own proper persons to do those things which the said Court may lawfully order and direct. — MONTREAL, 16th February, 1789. EDWD. WM. GRAY, SHERIFF.

**HIS** Excellency the Governor has been pleased to issue an Order to the Naval Officer of the Port of St. John's, to permit the Free Importation into this Province by the Rout of Lake Champlain and the River Sorel, of BREAD, BISCUIT, WHEATEN FLOUR, and FLOUR OF MEAL OF RYE, INDIAN CORN, OATS, BARLEY, and all other Grains of the Growth and Manufacture of the neighbouring Countries and States, until the First Day of August next. — Québec, 29th January, 1789.

**GENERAL POST-OFFICE** For the British Provinces in North America. QUEBEC, 12th February, 1789.

**A** Mail for England will be closed at this Office on Monday the 9th of March at four o'clock in the afternoon; it will be forwarded from Montreal on Thursday the 12th of that month, to be put on board His Majesty's Packet-boat which will sail from New-York for Falmouth on Wednesday the 1st of April. — HUGH FINLAY, Deputy Post Master General.

**For SALE by Private Contract,**



**A**N exceeding good FARM, situate at River du Cap, on the South side of the River St. Lawrence, containing four acres in front by forty in depth, with a dwelling House thereon erected: Also the FIEF or SEIGNIORY of Point au Pere, situate in the Parish of Rimouski, containing three quarters of a league in front, the best adapted in the Province for the Indian Trade, and contains very valuable Fisheries and other advantages too tedious to enumerate. — For particulars apply to Mr. ALEXANDER M'LINNAN, of Kamouraska, or the subscribing Notary. — The said Mr. M'LINNAN has also to be Let at Kamouraska, an exceeding good Dwelling-house and Stable, with the whole or part of his Farm — Possession will be given on the first of May next. — CHA. STEWART. — QUEBEC, February 2, 1789.

**A VENDRE de Gré-à-gré,**

**UNE** très bonne FERME, située à la Rivière du Cap, du côté du Sud du Fleuve St. Laurent, contenant quatre arpents de front sur quarante de profondeur, avec une Maison dessus construite: Aussi le FIEF ou SEIGNIURIE de la Pointe au Pere, située dans la paroisse de Rimouski, contenant trois quarts de lieue de front, très bien adaptée pour la Traite avec les Sauvages: et contient des Pêches très valables, et autres avantages dont le détail seroit trop ennuyeux. — Pour les particularités il faut s'adresser à Mr. ALEXANDRE M'LINNAN, de Kamouraska, ou au Notaire soussigné. Le dit Sieur M'LINNAN a aussi à LOUER une bonne MAISON et écurie, avec toute ou partie de la FERME. On donnera possession au premier de Mai prochain. — CHA. STEWART.

**C. C. HALL & Co**

**INFORM** the Public that they have discontinued the Sale of their Merchandise at Auction, and have again opened Store, where they will sell either wholesale or retail as formerly: And as they are determined to dispose of the stock they have on hand by the first of May next, in order to make room for a large and general assortment of Goods which they expect from England by the first ships, they will sell what now remains at the most reasonable prices for ready money. — An allowance also of one shilling in the pound (or five per cent.) will be made to all those who purchase for forty shillings or upwards.

The GOODS consist principally of the following Articles:

**A** fashionable assortment of Stomont and striped chintz, calicoes, printed muslins, India patches, printed linsens and cottons, chintz furnitures and shawls; Elegant pocket handkerchiefs, with an assortment of handkerchiefs of dark fancy do. Cotton handkerchiefs; variety of silk do. Irish Linen, of wide Irish flannel, dowlas, canvas and Russia draps; Yard-wide jaconet muslin handkerchiefs; Superior bow do. and dowlas do. Plain, striped, spotted, sprigged, and checked gown of all widths; Fashionable cambric muslin aprons & handkerchiefs, striped and tick; a variety of handkerchiefs, corded & figured dimity; Bordered mock quality coats; white calicoes, and striped holland; superfine broad cloths; Sattin, florentine, velvets, and white jean; An elegant assortment of silk waistcoat shapes; Ready made velveret and white dimity vests, and Nankeen breeches; Elegant, figured and plain brocaded silks and satins; and wide of all colours; Tammyes, durants and calimancoes; Durant and tammy quilted petticoats of all widths; Silk cloaks and cardinals; Crapes, bombazens and morgans; A fashionable assortment of ribbons & gauzes; Black silk lace; men's buck, doe, woodstock and tanned leather gloves; Mens coloured silk hose; womens black worsted do. Mould and dipt candles, with a variety of other articles.

To be LET for the 1<sup>st</sup> May next,



**THAT** large, commodious, and well-situated House in the Upper-town of Québec, making a corner on St. John and Pallis streets, at present occupied by Hugh Ritchie, Taylor. For further particulars apply to the Proprietor FRANÇOIS ROY, in St. Valer's street St. Roch.

**DISTRICT de MONTREAL.** ATTENDU que la vente d'une portion de terre située à Repentigny, dans le district susdit, contenant trois arpents de front sur vingt arpents de profondeur, et au bout d'icelle de deux arpents de front, et courant en profondeur jusqu'à la rivière de l'Assomption, la première portion de trois arpents de front, bornée d'un côté par François Langlois dit Lachapelle, d'autre côté par Joseph Morisseau, devant par le Fleuve St. Laurent, et derrière par François Gauthier, et l'autre portion de deux arpents de front, bornée d'un côté par Joseph Picard, d'autre côté par Lavallée, devant par Jean Baptiste Riche, et derrière par la rivière de l'Assomption, avec une maison en pierre, une grange et autres bâtimens dessus construits, saisies et prises en exécution comme appartenant à Marie Angélique Richaume, veuve de défunt Jean Baptiste Normand, et Michel Normand, héritier du défunt, en vertu d'un ordre d'exécution émané de la Cour des Plaidoyers-communs de sa Majesté pour le district susdit, à la poursuite de Jean Blackwood, comme représentant la société de Grant et Blackwood, et annoncées pour être vendues le dix-septième jour d'Août dernier, fut remise à cause de l'opposition faite à icelle par la dite veuve Normand; et attendu que la dite veuve Normand s'est déléguée de la dite opposition, et a consenti que la vente ait lieu immédiatement; je donne avis par le présent que les dites portions de terres et bâtimens seront peremptoirement vendues et adjudgées au plus haut enchérisseur, à la porte de l'église de la dite paroisse de Repentigny susdite, Dimanche le quinzième jour de Mars prochain, à l'issue de la messe, auxquels tems et lieu les conditions de la vente seront énoncées. — EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

Quiconque a des prétensions sur les dites terres et bâtimens, par hypothèque ou autrement, est par le présent requis d'en donner avis par écrit au dit Shériff, à son Bureau à Montréal, avant le jour de la vente. — MONTREAL, 19 février, 1789.

**DISTRICT DE MONTREAL.**

**A**VIS est donné par le présent, qu'il se tiendra une séance de la Cour du Banc du Roi pour le dit district, à la Chambre d'Audience en la ville de Montréal, Lundi le deuxième jour de Mars prochain à onze heures du matin; et je notifie et avertis par le présent tous Magistrats, Juges à paix, Commissaires et Officiers de paix, Conétables, Bailiffs, et autres Ministres de justice du dit district, ainsi que tous Procureurs et Témoins, dont le devoir peut exiger leur présence à la dite Cour, de s'y trouver personnellement au tems indiqué, pour y faire ce que la Cour pourra également ordonner. — MONTREAL, 16 février, 1789. EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

**IL** a plu à Son Excellence le Gouverneur d'émaner un ordre à l'Officier Naval du Port de St. Jean, pour permettre la libre importation en cette Province par la route du Lac Champlain et la Rivière Sorel, du PAIN, BISCUIT, FARINE de FROMENT et de SEIGLE, du BLENDIN, de l'AVOINE, de l'ORGE, et de tous autres GRAINS du produit et Manufacture des contrées et états voisins, jusqu'au premier jour d'Août prochain. — Québec, 29 Janvier, 1789.

**BUREAU DE POSTE GENERAL**

Pour les Provinces Britanniques dans l'Amérique Septentrionale. — QUEBEC, 12 FEVRIER, 1789.

**IL** fera clos à ce Bureau Lundi le 9 de Mars à 4 heures du soir, une Maille pour l'ANGLETERRE. Elle sera acheminée de Montréal Jeudi le 12 du dit mois, pour être mise à bord du Paquebot qui fera voile de la Nouvelle-York pour Falmouth, Mercredi le 1er. Avril. — HUGH FINLAY, Deputy Directeur Général de la Poste.

**BUREAU du CONSEIL, 9me. Fevrier, 1789.**

Procès Verbal lu en Conseil et qui doit y être considéré.

**DISTRICT DE QUEBEC.**

**P**ROCES VERBAL de Jean Renaud, Ecuyer, Grand Voyer pour le District de Québec, en date du 31me. Mai, 1788, qui ordonne un chemin du Roi à la quatrième concession de la paroisse de St. Michel, nommée Maska, et d'une route sur la ligne seigneuriale de St. Charles, depuis le dit chemin du Roi jusqu'à celui de la hêtrière ou troisième concession de St. Charles. — TOUTS ceux qui peuvent être intéressés au Procès Verbal ci-dessus mentionné, sont par ces présentes avertis qu'il sera pris en considération par son Excellence le Gouverneur et le Conseil, Samedi le 14 Mars, 1789, et homologué s'il n'est point allégué des raisons suffisantes au contraire.

**A**LL persons whom it may concern are to take notice, that the Procès Verbal above mentioned will be taken into consideration by his Excellency the Governor and the Council, on Saturday the 14th. day of March, 1789, and ratified, if no sufficient cause be shewn to the contrary. — J. WILLIAMS.

**A VENDRE,**

**AUX** Termes les plus raisonnables, ou à constitut, une Maison de 63 pieds de front avec un grand Jardin, joignant à celle des Demoiselles Desroches dans la rue St. Louis. Pour plus amples informations il faut s'adresser, à JAMES GRAY, Marchand.

**C. C. HALL & COMPAGNIE,**

**INFORMENT** le Public, qu'ils ont discontinué la vente de leurs Marchandises par encan, et qu'ils ont de rechef ouvert leur boutique où ils vendront soit en gros ou en détail comme auparavant; et comme ils sont résolus de disposer de ce qui leur reste d'ici au premier Mai prochain, afin de faire place pour un assortiment général de Marchandises qu'ils attendent d'Angleterre par les premiers vaisseaux, ils vendront ce qu'ils ont maintenant aux prix les plus raisonnables pour argent comptant. On fera aussi une allowance d'un shilling par-pound ou 5 per cent à tous ceux qui achèteront pour quarante shillings ou au-dessus.

Les MARCHANDISES consistent principalement en

**U**N assortiment à la mode d'Indiennes de Stomont; Idem rayés; Calicoes; Mousselines imprimées; Patrons de Robes de Cotton de Berlin; Toiletes Cottons imprimés; Indiennes à meubles; Shalles; Mouchoirs de poche élégans, avec un assortiment idem de gout couleur foncée et claire; Mouchoirs de Cotton, et une variété idem de Soie; Toiles d'Irlande; Toiles d'Irlande de d'ell de large pour faire des draps; Toiles de Mirelax; Toiles de Russie grosses et fines; Mouchoir de Mousselines Jaconnetes de verge de large; Idem à cahiers superfin; do. de Linon bordés; Linons de toutes largeurs unis, rayés, mouchettes, brodés et carreaux, de toutes largeurs; Mouchoirs et Tabliers de Mousseline tam-bourée à la mode; Une variété d'étoiles carreaux pour meubles; Couti rayé à lit; Basins cordes et figures; Jupes en imitation de qualité brodées; Calicoes blancs; Etoiles rayées de Hollande; Draps larges superfin; Sattins; Florentins; Velours de Cotton; Gines blancs; Un très élégant assortiment de patrons de Soie pour vestes; Vestes de velveret et de-basin toutes-faites; Culottes de Nankin; Soies et Sattins brodées, figurées et unies, de toutes couleurs de 1/2 et 3/4 d'ell de large; Etamines; Durantes et Calemandes; Jupes piquées de Durante et d'étamine, de toutes largeurs; Mantos de Soie et Cardinaux; Crêpes; Bombasins; Morines; un assortiment de Rubans et Gazes à la mode; Dentelles de Soie noires; Gands à hommes de chevreuil, de peau de bouc, de cuir tanné et de Woodstock; Bas de soie de couleur à hommes; Idem noirs à femmes; Chandelle monlée et à la baguette, avec une variété d'autres articles.

**A LOUER pour le 1<sup>er</sup> Mai prochain,**

**UNE** grande et commode Maison, très bien située dans la Haute-ville de Québec, faisant le coin des rues St. Jean, et du Palais, maintenant occupée par Hugh Ritchie, Tailleur. Pour les particularités on s'adressera à FRANÇOIS ROY propriétaire, dans la rue St. Valer à St. Roc.